

rer le maintien de son financement. La Direction générale a en outre fait la promotion du nouveau système ministériel de communication (COSICS) qu'on envisage de mettre sur pied. Elle a préparé un rapport détaillé à l'intention du Conseil du Trésor sur l'utilisation de l'espace réservé aux chancelleries à l'étranger et elle a adopté des procédures normalisées concernant l'examen des renouvellements de baux.

La Direction de la gestion du matériel a acheté et expédié — à l'Administration centrale et dans les missions — du matériel valant au total plus de 44 millions de dollars pour permettre la mise en application de tous les programmes ministériels. La Direction a achevé la première étape d'un système automatisé de contrôle des achats, et le nouveau Manuel de la gestion du matériel a été publié.

Gestion des ressources en information

La Direction générale de la gestion des ressources en information est chargée des services de gestion de l'information du Ministère : télécommunications internationales, conception et mise au point de systèmes informatiques, systèmes d'information sur les dossiers, bureautique, traitement de texte et impression des documents administratifs. Elle est également responsable, par le biais du Bureau du projet COSICS, de la mise en œuvre du Réseau protégé canadien de communications directes (COSICS).

Au cours de 1986-1987, la Direction générale a continué d'améliorer la prestation des services qu'elle offre, et ce, à moindres frais. Le réseau de télécommunications a continué de croître et le remplacement des systèmes téléphoniques dans les missions à l'étranger a débuté. Vingt-huit missions disposent maintenant du système WIN-Export (Voir Chapitre 2) et la diffusion de micro-ordinateurs personnels par le Centre de micro-informatique du Ministère a porté leur nombre à 406. Des bases de données spéciales ont été établies pour faciliter la tâche du Groupe de travail concernant l'arbitrage dans l'affaire « La Bretagne » et pour aider à gérer la préparation des cahiers d'information du Ministère ainsi que le traitement de la correspondance reçue du public. Les projets-pilotes de bureautique à New York et à l'Administration centrale ont été couronnées de succès et un système de traitement informatisé des demandes d'immigration a été installé à Hong Kong. La Direction générale a aussi assuré les services de télécommunications et de sécurité pour les installations lors de diverses conférences et des voyages effectués par des sommités et par les ministres.

Le personnel de la Direction de la gestion de l'information documentaire a traité plus d'un million de documents et répondu à près de 30 000 demandes de renseignements; le Service du courrier a de son côté traité 4 millions d'envois postaux; les centres de traitement de texte à l'Administration centrale ont produit 5,6 millions de pages; l'imprimerie a produit plus de 40 millions de pages imprimées; près de 8 millions de télécommunications ont été traitées, ce qui représente plus d'un milliard de mots. Au nombre des mesures d'économie appliquées figurent l'expédition du courrier en vrac, les services de valise diplomatique toutes les deux semaines, la recherche de méthodes plus économiques de livraison postale et la privatisation d'une composante importante du service interne de messageries.

COSICS

Mis sur pied à l'aide de systèmes et de technologies éprouvés, le Réseau canadien d'information et de communication protégées à accès direct (COSICS) du Ministère allie communications sûres et rapides, bureautique et entreposage centralisé des dossiers. Le COSICS renforcera la sécurité en centralisant les dossiers et en réduisant la quantité de documents en circulation. Il entraînera de profonds changements dans les opérations du Ministère. En tant qu'élément constitutif du Plan de gestion à long terme, le COSICS permettra au Ministère de respecter la politique gouvernementale de réduction des années-personnes tout en se conformant à la fois aux procédures de fonctionnement existantes et aux besoins des divers programmes. Enfin, il augmentera le rendement global du Ministère.

Le COSICS sera compatible avec d'autres systèmes ministériels existants ou prévus, comme le système de la gestion financière, le système du personnel, WIN-Export, et le système automatisé de traitement des demandes d'immigration. De plus, le Ministère pourra grâce à lui poursuivre son rôle d'intermédiaire pour les autres ministères qui dirigent des opérations à l'étranger.

Selon les plans actuels, un contrat concernant la mise en place du système COSICS devrait être signé à l'automne 1987. Les travaux d'installation du système sont déjà en cours aux premiers emplacements choisis, soit à la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies et au Consulat général à New York. La première étape prévoit que ceux-ci soient raccordés au système d'ici la fin de 1987. En ce qui concerne la nouvelle chancellerie à Washington, le reste des consulats aux États-Unis et certains services à l'Administration centrale, le raccordement sera effectué durant la première moitié de 1988.